

Attestation de reconnaissance de responsabilité Délégation Générale Numérique

Engagement **INDIVIDUEL** de responsabilité au bon usage des systèmes d'information

Je reconnais avoir été informé-e que :

- l'utilisation des ressources informatiques de la DGNum doit se faire dans le strict respect de la législation et, en particulier, celle applicable au respect des personnes et de la propriété intellectuelle ainsi qu'aux actes de fraude et de malveillance informatique,
- sauf autorisation, toute modification ou tentative de modification de mon environnement de travail informatique est interdite (ajout et suppression de programmes, de supports externes ou de périphériques...),
- l'équipement informatique et les réseaux mis à ma disposition sont réservés à un usage conforme à l'objet de la DGNum. L'utilisation à des fins personnelles du système d'information sensible (comme par exemple DGNum-intra) est tolérée sous réserve qu'elle reste exceptionnelle et sans impact sur le bon fonctionnement général du système ou sur la bonne marche du service,
- la connexion d'équipements numériques ou de supports de stockage d'informations privés avec tout système d'information de l'association est interdite,
- l'élaboration, la modification, la consultation, le stockage ou la transmission d'informations sensibles ou classifiées ne doivent être opérés qu'à partir de systèmes d'information homologués pour les traiter au niveau considéré dans le respect des procédures d'exploitation de sécurité spécifiques à ces systèmes,
- des dispositifs permettant directement ou indirectement de déceler les éventuelles violations aux dispositions du code de bon usage des systèmes d'information et de communication peuvent être mise en place la DGNum sur ses systèmes,
- pour des raisons de sécurité, même si, en principe, personne ne doit accéder à l'espace personnel clairement indiqué par l'utilisateur, des agents automatiques tels les antivirus ou du personnel soumis à une obligation de non divulgation tels les administrateurs, auditeurs, contrôleurs et inspecteurs de la sécurité des systèmes d'information peuvent y être autorisés,
- l'écrit électronique (courriel, fichier, etc.) et les traces informatiques conservés par la DGNum peuvent être utilisés comme preuve par les autorités judiciaires ou disciplinaires.

Je reconnais avoir pris connaissance :

- de l'ensemble des règles relatives aux atteintes à la vie privée (article 226-1 et 226-2 du code pénal)
- des dispositions relatives aux atteintes aux droits de la personne (articles 226-16 à 226-23 du code pénal) et aux droits des mineurs (articles 227-23 et 227-24 du code pénal),
- des dispositions relatives aux atteintes au secret professionnel (article 226-13 du code pénal),
- de la législation relative à la fraude informatique (article 323-1 et suivants du code pénal),
- des dispositions relatives à la propriété intellectuelle (articles L.111-1 et L.111-2 du code de la propriété intellectuelle),
- des informations générales de sensibilisation à la sécurité des systèmes d'information mises à ma disposition.

Je m'engage à respecter les termes du Règlement Intérieur portant code de bon usage des systèmes d'information et de communication de la DGNum, ainsi que les procédures de sécurité spécifiques des réseaux auxquels j'aurais accès. Je déclare être pleinement conscient-e de mes responsabilités et reconnais être informé-e des conséquences pénales, disciplinaires et statutaires qui pourraient résulter de la non-application des dispositions édictées ci-dessus.

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____

Date et signature de l'intéressé-e, précédées de la mention « lu et approuvé » :